

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2021 A 18 H 00**

**Convocation du 25 JUIN 2021**

**PRESENTS** : Mmes GORDILLO, PAILLARD, REYNAUD Hélène, VALLON, VICTOURON, GRACIA-GARAIX, Mrs GACHON, ROUBY, REYNAUD Guy, GUENARD, MARTURIER.

Mr MARTINAT, arrivé à 18 H 30

Mr ESCOFFIER, arrivé à 19 h 30

**ABSENTS** : Excusés : Mr ESCOFFIER, Maire, donne procuration à Mme GORDILLO (le temps de son retard)

Mr MARTINAT, donne procuration à Mr GUENARD (le temps de son retard)

Mr CLOCHE, Mme LARICCHIUTA.

**Secrétaire de séance** : Mme PAILLARD Sandrine.

.....

Mme GORDILLO Nathalie, 1<sup>ère</sup> adjointe, ouvre la séance et en assure la présidence en raison du retard de Mr ESCOFFIER Patrice qui lui a donné procuration.

**CIMETIERE – MUR DU CIMETIERE DU HAUT :**

Il a été signalé par des particuliers que l'accès au point d'eau du vieux cimetière du haut est rendu inaccessible depuis la mise en place d'un périmètre de sécurité lié à la procédure en cours de péril imminent.

Un tuyau avec une manette pourrait être mis en place pour permettre l'accès à l'eau dans cette partie du cimetière.

Concernant le litige lié aux dégradations du mur, une requête aux fins de désignation d'un expert a été faite par la commune auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.

Mr Luigi PURICELLI a été désigné par le T.A , il s'est rendu sur place le 22 juin et a transmis son rapport de procédure d'urgence qui indique les mesures de nature à mettre fin à l'imminence du péril, soit dans l'immédiat la mise en place de roches pour éviter le stationnement des véhicules, fermeture du chemin, création d'un espace non accessible aux tombes situées sous le mur en pierre, et dans un délai de 6 mois, la démolition du mur / décaissement des terres derrière le mur, réalisation d'un mur en béton armé, drainage derrière le mur en béton, reprise des joints entre les pierres de la partie haute du mur en pierre donnant sur le cimetière avec surveillance du mur qui pourrait être fragilisé côté cimetière pendant les travaux.

Un constat d'huissier est à prévoir préalablement au démarrage des travaux dans l'hypothèse d'éventuelles dégradations consécutives aux travaux à venir.

**POULAILLER ASSOCIATIF :**

Mme VICTOURON Nadège informe le conseil municipal que les travaux de clôture ont été réalisés comme convenu sur le terrain communal situé aux abords du chemin du bassin.

La commune a pris en charge les frais du matériel. Le vote d'une subvention de la communauté de communes dans le cadre du budget annexe des déchets ménagers est envisagé.

**TRAVAUX PARKING « LE BONHEUR DES AGES » :**

Mme GORDILLO Nathalie informe le conseil municipal de la réalisation des travaux de création d'un parking aux abords du bâtiment communal qui accueille l'association « Le bonheur des âges ». Il reste les travaux de plantations qui seront faits à l'automne. Le coût des travaux est de 10 353 € TTC.

Mr MARTINAT Hervé arrive à 18 h 30

### **AIR DE FITNESS :**

Mr Martinat Hervé informe le conseil municipal de l'installation des équipements sportifs mis en place aux abords de l'aire de jeux. Il reste 2 éléments à finaliser.

Il précise qu'un QR code apparent sur les équipements est à télécharger par les utilisateurs pour les informations pratiques.

Une extension de l'arrosage a été fait à cette occasion.

Le coût de cette installation s'élève à la somme de 18 169.75 € HT, les subventions attendues de la Région et du Département s'élèvent à la somme de 11 892 €, soit un reste à charge communal de 6 278 € HT.

### **TRAVAUX MAIRIE :**

Mme GORDILLO Nathalie informe le conseil municipal de la réalisation des travaux au secrétariat de mairie (plafond et éclairage dalles Led / peinture des murs / réfection/revêtement du sol / Verrière pour espace de confidentialité).

Le coût des travaux s'élève à la somme de 20 798.64 € HT, les subventions attendues de la Région et du Département s'élèvent à la somme de 13 989.45 €, soit un reste à charge communal de 6 809.19 € HT.

### **VESTIAIRE SERVICE TECHNIQUE :**

Un devis a été demandé pour l'achat d'un mobil home comprenant un espace vestiaire et des sanitaires pour le service technique qui en est dépourvu. Il pourrait être installé aux abords de la station d'épuration. L'installation nécessitera les travaux de plots en béton pour la pose du mobil home et les raccordements nécessaires.

### **PLAN NUMERIQUE ECOLE :**

Mme PAILLARD Sandrine informe le Conseil municipal que la demande de subvention déposée au titre de l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (SNEE) a été retenue.

La dépense est estimée à 4 178 €, la subvention attendue de 2 924 € (70 %).

Une délibération est prise à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer la convention de financement.

### **MUTUALISATION CONTRAT ACHAT REPAS CANTINE :**

Mme PAILLARD Sandrine rappelle au conseil municipal que le contrat actuel de livraison de repas en liaison froide avec la société « Terres de Cuisine » se termine en cette fin d'année scolaire ;

Une convention constitutive du groupement de commande en vue de l'achat de repas cuisinés pour les cantines scolaires de Bouchet, Rochegude, Suze la Rousse, La Baume de Transit, Tulette et Montségur sur Lauzon a été approuvé par délibération du 18/02/2021.

Mme PAILLARD informe le conseil municipal du rapport de la commission d'appel d'offres, 3 candidatures ont été examinées. Les critères de sélection étaient 60 % pour la qualité et 40 % pour le prix.

La société retenue est SHCB qui s'est avérée la plus compétitive.

Une délibération est prise à l'unanimité pour approuver l'attribution du marché de restauration scolaire à l'entreprise SHCB pour un montant prévisionnel pour l'ensemble des 6 communes de 206 352 € HT.

### **TRAVAUX D'UN REFACTOIRE SCOLAIRE – MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE :**

Mme GORDILLO Nathalie présente la proposition de maîtrise d'œuvre de l'atelier d'architecture Armand Coutelier de Valréas pour la construction d'un réfectoire scolaire.

L'offre indique un forfait de rémunération calculé sur la base d'une estimation de travaux de 400 000 € HT ; un taux de rémunération de 9 % soit une enveloppe provisoire de rémunération de 36 000 €.

La première mission AVP (avant-projet) attendu en septembre prochain, permettra de déposer les dossiers de demande de subventions.

Le démarrage des travaux pourrait être envisagé en mars 2022 pour une réception FIN 2022.

Ce projet comprend une salle de restauration d'environ 100 m2 pour un accueil confortable de 65 enfants ; une cuisine (mode liaison froide) d'environ 30 m2 ; un vestiaire + buanderie + local ménage d'environ 25 m2 ; des sanitaires d'environ 20 m2. Il est prévu également un espace de rangement du matériel de récréations d'environ 20 m2.

Une délibération est prise à l'unanimité pour approuver le marché de maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un réfectoire scolaire avec l'atelier d'architecture Armand Coutelier et autoriser le maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre et les pièces liées à ce dossier.

#### **TRAVAUX AMENAGEMENT ENTREE VILLAGE ROUTE DE VALREAS :**

Mr GACHON Wilfried rappelle le projet des travaux actuellement en cours sur la route de Valréas (terrassement voirie ; réseau pluvial ; revêtement de surface ; espaces verts, enfouissement (téléphonie ; électricité ; reprise conduite eau potable). Les raccordements des habitations riveraines sont prévus en septembre.

#### **DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE :**

Une réunion s'est tenue ce lundi en mairie avec AXIONE/BOUYGUES ENERGIE et le syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique concernant le déploiement de la fibre optique sur la commune. Les travaux vont commencer courant juillet 2021, le doublage des poteaux téléphoniques sera moins conséquent que prévu. Une mise en service est envisagée début 2022.

#### **CAVEAUX AU NOUVEAU CIMETIERE :**

Mr MARTINAT Hervé informe le conseil municipal du projet de mise en place de caveaux enterrés simples / doubles pour aménager les îlots restants de façon plus homogène. Les concessions seraient ensuite vendues majorées du coût du caveau.

Une réunion de commission sera faite pour examiner ce projet aménagement. (Mmes Vallon, Victouron, Paillard, Gracia-Garaix, Mr Martinat

*Mr ESCOFFIER Patrice arrive à 19 h 30 et reprend la présidence de la séance.*

#### **VOTE DE SUBVENTIONS 2021 COMPLEMENTAIRES :**

Mr ESCOFFIER présente les derniers dossiers de demande de subvention reçus :  
Après examen des demandes, une délibération est prise à l'unanimité pour le vote des subventions suivantes :

Amicale Laïque :	1 200 €
ACCA-chasse :	600 €
USEP/coop scolaire	1 230 €
Donneurs de sang du Tricastin :	300 €
Association BA'RAIDEURS :	<u>200 €</u>
	3 530 €

#### **CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE :**

Mme PAILLARD Sandrine expose au conseil municipal la nécessité de créer un poste d'adjoint technique pour les services cantine / garderie / entretien ménager, dès le 03 septembre prochain, dans la continuité du CDD de Mme LAUZIER Rosane. La quotité de travail serait de 20 h /hebdomadaires/annualisées.

Une délibération est prise à la majorité (une abstention), pour la création de ce poste à compter du 03 septembre 2021

Mr GACHON souhaite une réunion de la commission des ressources humaines.

**GESTION DU SYNDICAT MIXTE DES EAUX RHONE AYGUES OUEZE – PRESENTATION RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES :**

Mr le Maire présente au conseil municipal le rapport d'observations définitives transmis par la Chambre Régionale des Comptes pour les exercices 2013 et suivants aux communes membres de l'établissement public afin qu'elles le présentent à leurs conseils municipaux respectifs.

Une délibération est prise à l'unanimité pour prendre acte de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur, concernant le contrôle des comptes et de la gestion du Syndicat des eaux Rhône-Aygues-Ouvèze sur les exercices 2013 et suivants. Ainsi que prendre acte de la tenue du débat portant sur ledit rapport.

**LOTISSEMENT LA GRANIERE – PUP :**

Les travaux sont en cours d'achèvement.

**QUESTIONS DIVERSES :**

Mme VICTOURON rappelle le questionnaire concernant la communication, élaboré pour être distribué aux habitants.

Stationnement lotissement les Lavandins : La coiffeuse demande la possibilité d'utiliser un terrain communal à l'entrée du lotissement pour le stationnement de véhicules.

**FIN DE SEANCE A 20 H 30**

- COMMISSION RESSOURCES HUMAINES : Réunion le 19 JUILLET A 18 H élargie aux membres du CM.

<i>CLOCHE Jacky</i>	<i>ESCOFFIER Patrice</i>	<i>GACHON Wilfried</i>
<i>GORDILLO Nathalie</i>	<i>GRACIA- GARAY Sylvie</i>	<i>GUENARD Jérôme</i>
<i>LARICCHIUTA Peggy</i>	<i>MARTINAT Hervé</i>	<i>MARTURIER Christophe</i>
<i>PAILLARD Sandrine</i>	<i>REYNAUD Hélène</i>	<i>REYNAUD Guy</i>
<i>ROUBY Sébastien</i>	<i>VALLON Marielle</i>	<i>VICTOURON Nadège</i>